



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

Point 5.2 de l'ordre du jour : Les répercussions de la Covid-19 sur le PROE

Objet du document

1. Donner un aperçu de l'impact de la pandémie Covid-19 sur la mise en œuvre des programmes et projets du PROE en 2020 ainsi que la réponse du Secrétariat pour le maintien du programme de travail et l'exécution du budget aux plus hauts niveaux possibles.

Contexte

- 2. Les pays et territoires membres du PROE ont commencé à déclarer l'état d'urgence (EU) et la fermeture des frontières internationales en réponse à la pandémie COVID-19 (CV-19) à la fin du mois de mars 2020. Cette situation s'est poursuivie jusqu'en juillet et devrait perdurer au moins jusqu'à la fin de 2020.
- 3. Le PROE, en tant qu'organisation régionale, a réagi à la situation CV-19 en adoptant les mesures suivantes :
 - Suivi des directives découlant de l'état d'urgence dans les pays où le personnel du PROE est installé. Au Samoa, le personnel du siège était en télétravail à domicile de fin mars à fin mai. Aux Fidji, à Vanuatu et dans la RIM où se trouve le personnel du projet et du bureau régional, les directives nationales étaient observées.
 - En juin, le bureau d'Apia a recommencé à accueillir des employés. Des membres du personnel ont été autorisés à retourner dans leur pays d'origine avant la fermeture des frontières, certains sont depuis rentrés à Apia, tandis que d'autres n'en ont pas été capables en raison de restrictions de voyage persistantes.
- 4. Les restrictions de déplacement et la fermeture des frontières ont eu un impact majeur sur les modalités de soutien aux pays et territoires insulaires du Pacifique par le PROE. Cette situation fut résolue dans la mesure du possible en assurant la prestation de services par des alternatives virtuelles et à distance.
- 5. Même si le Secrétariat a réussi à soutenir les Membres durant cette période, les restrictions instaurées autour de la CV-19 ont eu un impact sur la livraison de projets, en particulier ceux pour lesquels des engagements sur le terrain étaient prévus et budgétés.
- 6. Elles ont en effet grandement ralenti le démarrage d'un certain nombre de projets importants au cours de 2018-2019 (comme remarqué par la 29CP) en raison de retards dans l'approbation des donateurs. La mise en œuvre complète de ces projets était prévue pour 2020.
- 7. Alors que certains éléments des projets peuvent être réajustés pour livraison virtuelle et à distance, certaines activités devaient se tenir dans les pays, ces alternatives ne sont donc pas applicables pour ces dernières qui ont dû être suspendues pour le reste de l'année en cours. Cela a également entraîné une réduction des dépenses prévues. Le Secrétariat continue de suivre le budget sur une base mensuelle et trimestrielle, les dépenses budgétaires de janvier à mai et prévues jusqu'à fin 2020 sont les suivantes :

	Actuals Jan-May		Delivery			OUTLOOK 7	Forecast	Percentage of Forecast
	2020	Budget 2020	rate	Budget Variance	Monthly Budget	mths remaining	2020 Total	2020
Climate Change Resilience	1,409,853	16,357,819	9%	(14,947,966)	1,363,152	7,575,818	8,985,671	55%
Island & Ocean Ecosystems	1,701,926	6,086,939	28%	(4,385,013)	507,245	3,594,372	5,296,298	87%
Waste management	953,246	6,590,513	14%	(5,637,267)	549,209	2,992,653	3,945,899	60%
Environment monitoring	427,737	1,803,698	24%	(1,375,961)	150,308	751,885	1,179,622	65%

8. Afin d'établir les prévisions budgétaires, le Secrétariat a analysé en détail l'impact de chaque programme technique sur l'exécution du plan de travail pour le reste de 2020. L'analyse complète est jointe en annexe, en voici un résumé :

Livraison du programme technique pour 2020	EIO	Surveillance et gouvernance environnementales	Déchets et pollution	CCR
Action réalisable directement	43,1 %	21 %	8 %	29,4 %
Action réalisable virtuellement/à distan	46,5 %	73,7 %	28 %	53 %
Reporté à 2021	7 %	5,3 %	60 %	5,9 %
Incertain/partiellement	3,4 %	-	4 %	11,8 %

- 9. Alors que le pourcentage d'activité directement réalisable du Programme des écosystèmes océaniques et insulaires (EIO) est resté élevé, la majorité des tâches de tous les programmes est réalisée virtuellement (dans le cas des ateliers et des activités de formation) et à distance, par exemple par le biais de consultants locaux. La présence de personnel de projet et de soustraitants sur place aux Fidji, à Vanuatu et aux Îles Salomon a également contribué à garantir la livraison et les avancées dans ces pays, ce qui vient appuyer l'importance des bureaux et du personnel détachés.
- 10. Cela signifie, sur la base de l'analyse actuelle, qu'à l'exception du Programme de gestion des déchets et de contrôle de la pollution (WMPC), le pourcentage de report d'activité des programmes jusqu'en 2021 reste relativement faible. La réalisation de projets et d'activités virtuellement et à distance contribue à l'atteinte des objectifs budgétaires grâce entre autres à la réduction des frais de voyage, la diminution des frais de location de lieux de réunion et de divers coûts contractuels. Dans le cas de la WMPC, le report est important en raison du niveau élevé d'interventions pratiques requises sur le terrain pour chaque projet : EDF-11 PacWaste Plus et le gouvernement australien financé par le Pacific Ocean Litter Project (POLP).
- 11. Le Secrétariat continuera de surveiller l'impact de la pandémie CV-19 sur le programme de travail et le budget et d'adapter sa réponse à l'exécution du programme en conséquence. Dès que les frontières des Membres du Pacifique ouvriront et que les restrictions de voyage seront levées, l'exécution complète du programme sur le terrain reprendra.

Recommandations

- 12. Le Conseil exécutif est invité à :
 - 1. **constater** l'impact négatif de la pandémie Covid-19 sur le programme de travail PROE 2020 et la réduction prévue des dépenses de 2020 du budget ; et
 - prendre acte des mesures prises par le Secrétariat pour gérer les conséquences de ces impacts afin d'assurer les meilleure qualité de soutien possible aux Membres.